



SYNDICAT NATIONAL DES MÉDECINS
SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

BULLETIN D'INFORMATIONS

T R I M E S T R I E L

- D é c e m b r e 2 0 0 8

N° 63 **É** D I T O

sommaire

Modernisation ?

Nos dossiers

- Audience au CNOM p.2
- Communiqué de presse p.4

Métier

- Projet de loi HPST et FMC p.5
- Recherche du CHA p.6
- Enquête HBSC p.7
- S'informer sur internet p.8

Carrière

- Mutations 2009 p.9
- Grille indiciaire p.10

Vos droits

- GIPA p.11
- Retraite : cumul p.12
- Validation des services auxiliaires p.12

Vie syndicale

- Rapprochement UNSA/CGC p.13
- Mémento p.13

Une enquête, publiée fin novembre 2008 par la revue Acteurs publics et la société de conseil en stratégie Ineum consulting sur le moral des fonctionnaires, montre le malaise de ceux-ci face à la réforme de l'Etat engagée par le gouvernement. Les fonctionnaires estiment que les réformes se font malgré eux et leurs inquiétudes quant à leurs conditions de travail deviennent croissantes. Le communiqué de presse du SNMSU intitulé « *Les médecins de l'éducation nationale tirent le signal d'alarme !* », que vous trouverez dans ce bulletin, va dans le même sens et rappelle la nécessité des projets académiques et départementaux de santé. La réduction des postes d'enseignants et la réorganisation des RASED vont retentir sur notre travail. Et que dire des suppressions de postes de secrétaires médico-scolaires, dont on commence à parler dans certains départements... ?

La plupart des mesures annoncées par le gouvernement, sous couvert de modernisation de l'Etat, n'ont d'effet que les économies budgétaires et d'emplois qu'elles génèrent. Elles ne tiennent pas compte des besoins réels de services publics pour répondre aux attentes de la population. Il nous faut sensibiliser l'opinion publique. Le SNMSU vous invite à participer, au niveau local, aux actions organisées par l'interfédérale de l'éducation. En particulier, vous trouverez sur la page d'accueil de notre site internet (<http://snmsu.unsa-education.org>) un modèle de lettre à adresser à vos parlementaires (députés et sénateurs) et nous devons tous signer la pétition en ligne qui se trouve sur le site www.uneecole-notreavenir.org.

Restons vigilants également, car certains proposent de considérer les enfants de 12 ans comme pénalement responsables, d'autres relancent l'idée de détecter les troubles du comportement chez les jeunes enfants et d'autres encore envoient des chiens policiers dans les collèges pour prévenir les problèmes de consommation de drogues... Nos dirigeants ont une conception bien particulière de la prévention !

Je vous souhaite, malgré tout, de bonnes fêtes de fin d'année !

Fabienne RANCINAN
Le 9 décembre 2008